

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00351

Numéro SIREN : 539 427 971

Nom ou dénomination : A VOTRE SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2023 sous le numéro de dépôt 1509

1509
n° de
dépôt



n° de
gestion

A VOTRE SERVICE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 250 000 € EV. 2023

Siège social : 15 ROUTE DE SAINT BENOIT

- 78610 AUFFARGIS n° de
facture

539 427 971 R.C.S. de VERSAILLES

* * * * *

n° de
chrono

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 74 370.81 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Dividendes 40 000€ distribuées
- Report à nouveau pour 34 370.81 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 34 370.81 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associée unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Dividendes 40 000€ distribuées
- Report à nouveau pour 34 370.81 €

Total égal au bénéfice de l'exercice de 34 370.81 €

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

A VOTRE SERVICE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 250 €

Siège social : 15 ROUTE DE SAINT BENOIT - 78610

AUFFARGIS

539 427 971 R.C.S. de VERSAILLES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente juin, à treize heures,

Au siège social, 15 ROUTE DE SAINT BENOIT - 78610 AUFFARGIS

La société A VOTRE SERVICE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.250 euros, ayant son siège social 15 ROUTE DE SAINT BENOIT - 78610 AUFFARGIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 539 427 971 R.C.S. de VERSAILLES, propriétaire de la totalité des 100 actions de 500 euros de nominal chacune, composant le capital social de la Société, Associée Unique et Monsieur GALLOIS Michel Président de la société A VOTRE SERVICE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur GALLOIS Michel, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du compte courant ;
- Rémunération du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 40869.81€, augmenté du report à nouveau créditeur de 33 501.00€, soit un total de 74 370.81€ de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	40 869.81 euros
Report à nouveau antérieur :	33 501.00 euros
Solde	74 370.81 euros

Affectés :

A titre de dividendes : 40 000 euros
Soit 160 euros bruts pour chacune des 250 actions composant le capital social.

Le solde au compte « Report à nouveau » : 34 370.81 euros
Ce qui porterait le compte Report à nouveau à un solde créditeur de 34 370.81€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend actes des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices :

Années	Dividendes distribués	Eligibles à l'abattement
2020	0 €	0 €
2019	0 €	0 €
2018	0 €	0 €

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Associée Unique prend acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé Unique et son président.

QUATRIÈME DECISION

L'Associée Unique décide de ratifier l'absence de rémunération pour ses fonctions de Président au titre de l'exercice écoulé.

CINQUIÈME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et sera consigné sur le registre des décisions.

La société A VOTRE SERVICE
Associée Unique



1 BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise		SASU A VOTRE SERVICE		15 ROUTE DE SAINT BENOIT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		78610 AUFFARGIS					
SIRET		5 3 9 4 2 7 9 7 1 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	

		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030	3 888	3 441	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	498	498	
	Total I (5)	044	048	4 386	3 441	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062	3 796	3 796
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	91 474	91 474
			072	074	12 232	12 232
	Valeurs mobilières de placement	080	082	10 000	10 000	
	Disponibilités	084	086	219	219	
	Charges constatées d'avance *	092	094	4 955	4 955	
	Total II	096	098	122 675	122 675	
	Total général (I + II)	110	112	127 062	123 621	

PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 250	1 250	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	125	125	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	33 501	24 975	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	40 870	8 526	
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	75 746	34 876		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	23 114	148	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 523	1 523	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	23 237	15 512	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	47 875	17 184	
Total général (I + II + III)	180	123 621	52 060		

RENOIS		(4) Dont dettes à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	498	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		182			
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SASU A VOTRE SERVICE**

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31122021

Exercice N-1 clos le
31122020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
	1		2	
Ventes de marchandises *				
Production vendue { biens dont export et livraisons 209 services * intracommunautaires 215 217	210	105 067	214	90 675
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	218		218	66
Production immobilisée *	222		222	
Subventions d'exploitation reçues	224		224	
Autres produits	226	28 037	226	12 400
	230		230	3
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	133 104	232	103 145
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	63 146	234	56 888
Variation de stock (marchandises) *	236		236	1 469
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	583	238	138
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	24 110	242	31 952
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 911)	244	911	244	1 970
Rémunérations du personnel *	250		250	601
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	441	252	530
Dotations aux amortissements *	254	778	254	859
Dotations aux provisions	256		256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour im plantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	262		262	1
Total des charges d'exploitation (II)	264	89 969	264	94 408

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
	1		2	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	43 135	270	8 736
Produits financiers (III)	280		280	
Produits exceptionnels (IV)	290		290	
Charges financières (V)	294		294	6
Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348	300		300	205
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	2 265	306	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	40 870	310	8 526
---	-----	---------------	-----	--------------

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		318	
Provisions non déductibles *	322		322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 265	324	
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		999	

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		997	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		342	
ZFANG (44. quaterdécies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993			
Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdécies)	127						
dont divers *	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641		350	28 037
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	352	15 098	Déficit col. 2	354	
--	-----------------	-----	---------------	----------------	-----	--

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360	
----------	---	-----	--	--	-----	--

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	370	15 098	Déficit col. 2	372	
---	-----------------	-----	---------------	----------------	-----	--

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

206